



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

CNAM

Question écrite n° 87959

Texte de la question

Mme Marie-Line Reynaud attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le Conservatoire national des arts et métiers. Elle lui demande de lui indiquer le nombre de collaborateurs employés par le CNAM ainsi que la masse salariée pour l'année 2009, le nombre d'élèves qui suivent des cours auprès de cet établissement ainsi que la répartition précise des inscriptions.

Texte de la réponse

Au 31 décembre 2009, le nombre de collaborateurs employés par le CNAM est de 1 670 personnels titulaires et contractuels, dont 519 enseignants et 1 151 BIATOS. La masse salariale (2009 toutes charges comprises) est de 94 076 423 EUR (CNAM : 32 790 834 EUR, paierie des fonctionnaires sur postes État : 61 285 589 EUR). Le nombre d'élèves est de 87 000 auditeurs environ en 2008-2009 (dont 46 % pour le réseau régional). La répartition des inscriptions est la suivante : économie et gestion : 44 % ; sciences et techniques industrielles : 12 % ; sciences et technologies de l'information et de la communication : 25 % ; travail et société : 19 %.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Line Reynaud](#)

Circonscription : Charente (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87959

Rubrique : Grandes écoles

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 septembre 2010, page 9868

Réponse publiée le : 16 novembre 2010, page 12467